



Ouverture de la saison cyclonique 2017/2018 à La Réunion

mercredi 15 novembre 2017
Météo-France



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 02 62 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



La menace cyclonique à La Réunion, s'étend de décembre à avril avec un maximum de risques sur les trois mois d'été austral (janvier, février et mars). Néanmoins, sur le bassin cyclonique du Sud-Ouest de l'océan Indien, des cyclones matures ont déjà été observés dès le mois d'octobre et jusqu'en mai.

Compte tenu du relief de La Réunion, les effets de ces perturbations peuvent être localement fortement modifiés voire amplifiés. En effet, compte tenu du relief des couloirs d'accélération du vent peuvent accroître les effets dévastateurs de ces phénomènes.

Pour faire face à ces situations, le dispositif spécifique ORSEC « cyclone » s'appuie sur le retour d'expérience des saisons précédentes et prend en compte les évolutions organisationnelles des services opérationnels.

Les événements récents dans les Antilles, qui rappellent combien ce phénomène peut être dévastateur, et la longue période de calme que La Réunion a connue invitent au plus grand sérieux dans la préparation de cette saison cyclonique et à la vigilance de chacun.

Chaque année, l'ouverture de la saison cyclonique fait l'objet d'une réunion et d'une rencontre avec les médias destinée à rappeler ce qu'est un cyclone et les mesures à prendre par la population, les entreprises et les services publics.

A La Réunion, l'imprudence et le non-respect des règles élémentaires de sécurité sont responsables de l'essentiel des pertes en vie humaine liées aux dépressions et cyclones de ces 20 dernières années.

**Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet
consacré aux risques naturels à La Réunion**

www.risquesnaturels.re

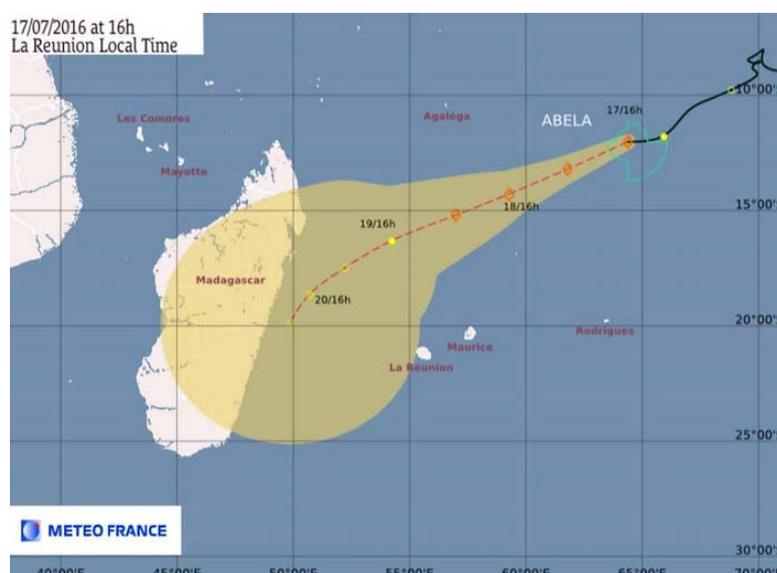
**Retrouvez toutes les prévisions sur le site Internet
de Météo France à La Réunion**

www.meteofrance.re

Retour sur la saison cyclonique 2016-2017 dans le Sud-ouest de l'océan Indien

Une saison peu active

La saison cyclonique 2016-2017 du Sud-ouest de l'océan Indien, a été à la fois peu active (prenant place dans le top 5 des saisons les moins actives de ces 30 dernières années) et très singulière dans son déroulé. L'irruption ultra précoce, en plein hiver austral, du premier système dépressionnaire significatif de la saison (ABELA), avait signé un démarrage sur les chapeaux de roue. Ce système a, qui plus est, atteint une intensité exceptionnelle, puisqu'il est devenu la première forte tempête tropicale observée au mois de juillet sur le bassin. Il a été suivi de l'occurrence de la première dépression subtropicale jamais répertoriée en octobre : BRANSBY. Mais le bassin est ensuite tombé dans une léthargie absolue durant près de quatre mois. Si bien qu'il a fallu s'avancer assez profondément au cœur de l'été austral, avant de voir l'activité perturbée daigner se réveiller et sortir de son état de "catalepsie", permettant au troisième système dépressionnaire significatif de la saison, et tout premier de la saison chaude, d'émerger, enfin, au début du mois de février.



Une aussi longue phase d'inactivité à cette période de l'année, constitue un fait tout à fait exceptionnel et sans précédent dans l'histoire récente : depuis 1967 (qui correspond au début de l'ère satellitaire dans le bassin), soit un demi-siècle, 2016-2017 est la première saison cyclonique à ne pas connaître le moindre épisode cyclonique significatif (i.e. tempête tropicale ou cyclone) sur le trimestre novembre-décembre-janvier !

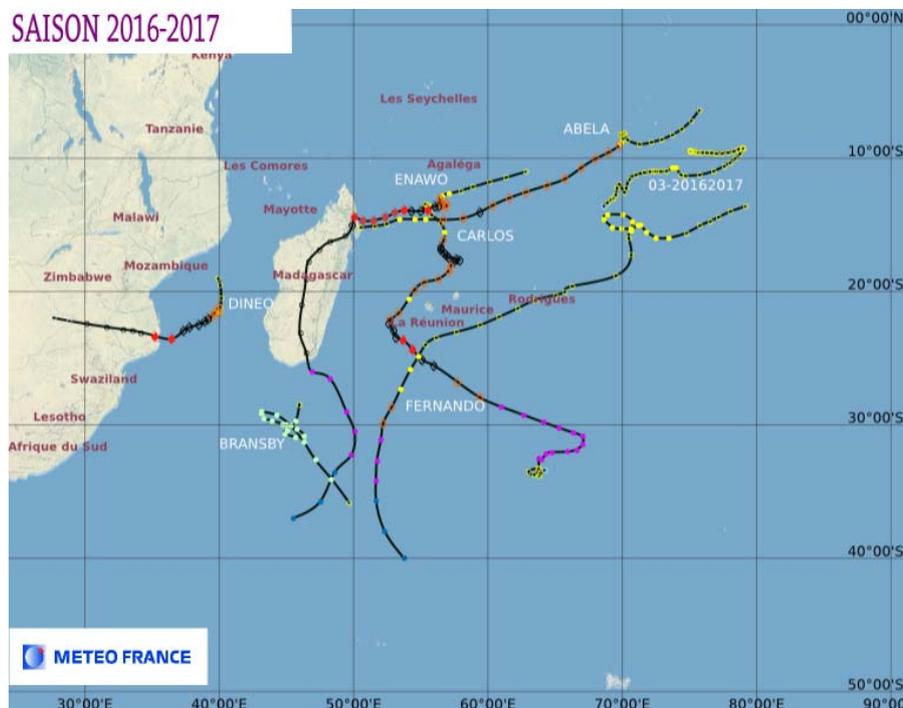
Cette pénurie de phénomène cyclonique durant la première moitié de la saison chaude, a tenu en grande partie à l'installation, depuis le printemps austral, de conditions anormalement et durablement stables et sèches sur une grande partie de l'océan Indien tropical Sud.

Avec seulement six tempêtes tropicales ou subtropicales formées durant la saison, dont trois ayant ensuite atteint le stade de cyclone tropical (une proportion normale), 2016-2017 figure parmi les dix saisons cycloniques les moins actives recensées dans le bassin du Sud-ouest de l'océan Indien depuis le début de l'ère satellitaire (i.e. depuis 50 ans).

Seulement 33 jours d'activité perturbée significative

Cumulant seulement 33 jours d'activité perturbée significative (i.e. avec la présence sur le bassin d'un système dépressionnaire au stade de tempête tropicale ou de cyclone), l'exercice 2016-2017 a été nettement moins actif que la normale. Mais si l'on considère que sur ces 33 jours, 4 seulement ont été associés à la présence d'un cyclone tropical sur la zone, on mesure encore mieux l'insigne faiblesse du niveau d'activité de cette saison, puisque l'on se situe, pour ce paramètre du nombre de jours cycloniques, quasiment à l'étiage le plus bas observé sur les 30 dernières années, juste derrière la saison 1997-1998 (qui n'avait comptabilisé que 3 petits jours cycloniques) et à égalité avec la saison 2010-2011 (considérée comme la deuxième moins active des 50 dernières années). Le fait que les trois cyclones tropicaux développés durant la saison n'aient généré que 4 malheureux jours cycloniques, s'explique principalement par le fait que deux d'entre eux ont rapidement ou prématurément touché terre, ne leur laissant pas le temps matériel d'exprimer pleinement leur potentiel.

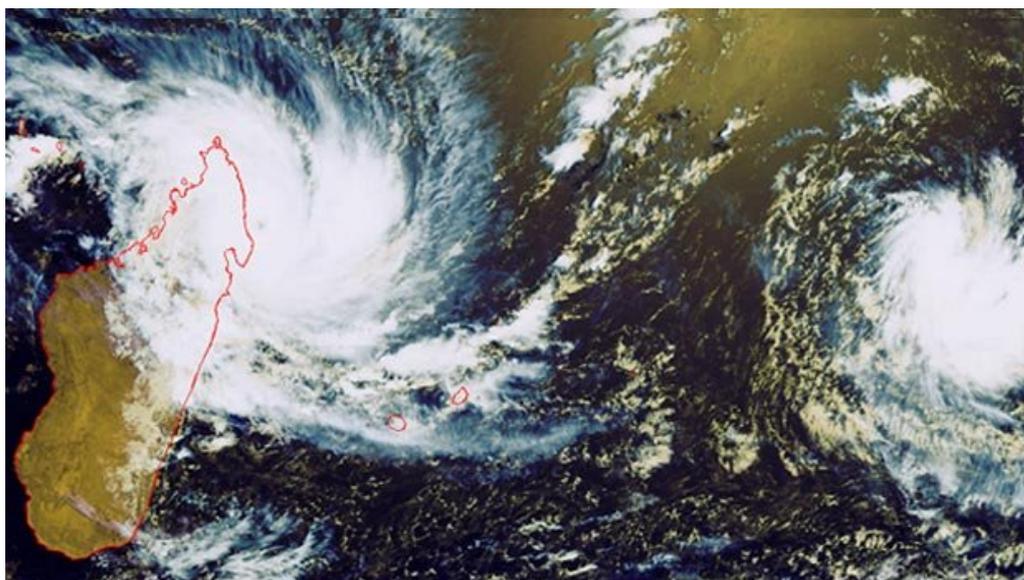
Après l'occurrence précoce des deux phénomènes atypiques ABELA et BRANSBY, le cœur de la saison cyclonique 2016-2017 proprement dit, a donc démarré excessivement tardivement, été à la fois peu prolifique et surtout hyper concentré dans le temps, se cantonnant à une fenêtre temporelle de moins de six semaines, bornée entre le début février et la mi-mars, au cours de laquelle quatre phénomènes ont réussi à se développer (dont trois cyclones tout de même), en deux vagues successives ayant vu en chaque occasion temporairement coexister deux systèmes (CARLOS et DINEO, puis ENAWO et FERNANDO). Ce n'est que lors de cette période correspondant au maximum de potentiel climatologique de cyclogenèse, que l'activité perturbée a pu émerger et parvenir à passer outre le contexte de grande échelle excessivement défavorable et réhibitoire le restant de la saison. Cette fin de saison dès la mi-mars, fait figurer l'exercice 2016-2017 au 5^{ème} rang des saisons s'étant achevées le plus précocement depuis le début de l'ère satellitaire (soit 50 ans).



Aucun système dépressionnaire de la saison ne s'est formé sur la partie orientale du bassin (i.e. à l'est du méridien 75°Est) ou n'a été issu de la zone du Sud-est de l'océan Indien, ce qui est tout à fait exceptionnel ! On sait qu'une telle configuration de localisation des cyclogenèses sur la partie centrale ou occidentale du bassin, est toujours plus à risque pour les pays de la zone. En effet, les phénomènes peuvent

alors plus aisément se rapprocher des îles et terres concentrées sur la partie occidentale du bassin océanique, surtout si la logique climatologique de trajectoires ayant tendance à diriger les systèmes vers l'ouest ou le sud-ouest en début de vie est respectée, ce qui a été le cas lors de cette saison.

Les quatre systèmes formés sur la partie Centre-Ouest de l'océan Indien, ont de fait tous, à des degrés divers, influencé les terres habitées : CARLOS et, à un degré moindre FERNANDO, ont concerné les îles de l'archipel des Mascareignes, avec une influence essentiellement pluvieuse (en l'occurrence providentielle, dans un contexte de sécheresse exacerbée) ; si ABELA est venu mourir sur le Nord-est de Madagascar, avec une influence marginale, il n'en a pas été de même pour le cyclone ENAWO, qui a sévèrement impacté la Grande Ile ; tandis que l'unique phénomène formé cette saison dans le Canal de Mozambique, le cyclone DINEO, venait pour sa part durement secouer la province mozambicaine d'Inhambane, zone qui n'avait pas été touchée par un tel système depuis très longtemps, y faisant de trop nombreuses victimes.



Avec ENAWO, Madagascar a connu son impact cyclonique le plus violent depuis le cyclone GAFILO de 2004. Ce cyclone tropical intense a frappé la côte nord-est de la Grande Ile au maximum de sa puissance, avant de traverser ensuite les terres malgaches du nord au sud, faisant plus de 80 victimes. ENAWO a ainsi mis fin à une période exceptionnellement longue de cinq années de tranquillité pour la façade orientale de Madagascar ; la côte orientale de la Grande Ile n'avait, en effet, pas subi de phénomène significatif depuis le cyclone GIOVANNA en 2012.

De sorte que malgré une activité pouvant être qualifiée globalement de « faible » et un nombre réduit de phénomènes, cette saison 2016-2017 aura été loin d'être bénigne pour les terres habitées du bassin, illustrant une nouvelle fois le fait qu'on ne peut établir de lien entre l'activité à l'échelle du bassin et le risque d'impact : saison peu active ne signifie en aucun cas risque faible !

Notion de base sur les cyclones tropicaux

Les systèmes dépressionnaires tropicaux sont des perturbations qui se développent sur les eaux chaudes tropicales (températures de surface de la mer supérieure à 26°C), dès lors que les conditions dynamiques sont favorables. Les dépressions associées sont les plus creuses observables au niveau de la surface terrestre, avec un minimum de pression centrale qui peut descendre sous les 900 hPa dans le cas des phénomènes les plus intenses.

Ces dépressions génèrent des vents, tournant dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère Sud. Ces vents peuvent devenir extrêmement violents dans le cas des cyclones matures (avec des rafales maximales pouvant atteindre les 300 km/h dans les cas les plus extrêmes). Les conditions paroxysmiques (vents maximaux et précipitations les plus intenses) sont concentrées sous le mur de l'œil, anneau de nuages extrêmement puissants (pouvant monter jusqu'à 15-17 km d'altitude) qui entoure l'œil. Ce dernier est une zone de calme dont la présence se signale par une signature visuelle caractéristique sur l'imagerie satellitaire. A des stades moins évolués, les systèmes dépressionnaires tropicaux ne présentent pas d'œil, mais des masses nuageuses tourbillonnaires, dont le degré d'organisation est plus ou moins prononcé suivant la force des vents associés à la circulation dépressionnaire.

Les vents maximaux définissent l'intensité de la perturbation, ainsi que son type au sein de la classification des systèmes dépressionnaires du bassin où elle évolue. Basée sur la force maximale des vents, cette classification est associée à une terminologie précise. Dans le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien, les différents stades d'évolution et types associés incluent, entre autres, les stades de « dépression tropicale », de « tempête tropicale modérée » (stade à partir duquel le phénomène reçoit un nom), de « forte tempête tropicale », de « cyclone tropical », de « cyclone tropical intense », voire de « cyclone tropical très intense ».

Au cours de son existence, un système dépressionnaire tropical passe par différents stades d'évolution, en fonction des processus d'intensification ou d'affaiblissement auxquels il est soumis. Il se déplace également, son centre dépressionnaire décrivant ainsi une trajectoire, plus ou moins régulière ou tortueuse selon les cas. Chaque trajectoire est unique et propre à une perturbation.

Le travail du prévisionniste « cyclone » consiste à tenter de prévoir la trajectoire future et les évolutions/changements d'intensité et de structure, ainsi que les éventuelles conséquences en terme de temps sensible (vents, pluies, houle, etc.) sur un territoire donné, si celui vient à être affecté ou influencé par un système dépressionnaire tropical.

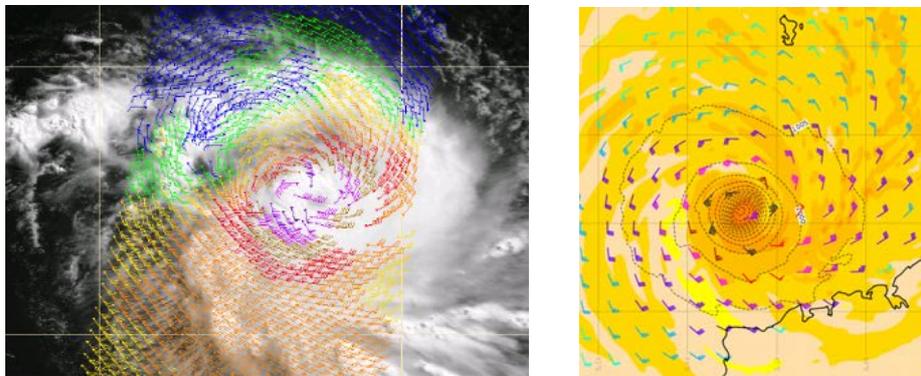
Bien qu'ayant beaucoup progressé au fil des dernières décennies, la qualité des prévisions demeure insuffisante pour s'affranchir d'un système de prévention. Basé sur un système d'alerte des populations, et des conseils/consignes de comportement, celui-ci tient compte à la fois des prévisions, mais également du degré d'incertitude sur ces prévisions, et il intègre, également, la vulnérabilité éventuelle du territoire et des infrastructures qui abritent la population menacée.

En raison de sa position géographique au cœur du domaine tropical, l'île de La Réunion est soumise à l'aléa cyclonique et est régulièrement influencée, ou directement affectée, par des systèmes dépressionnaires tropicaux évoluant sur le Sud-Ouest de l'océan Indien, et prioritairement issus de son secteur nord-est, secteur privilégié d'où proviennent la grande majorité des phénomènes ayant frappé, parfois douloureusement, l'île au cours de son histoire.

Les grandes étapes de prévision cyclonique et le rôle des modèles

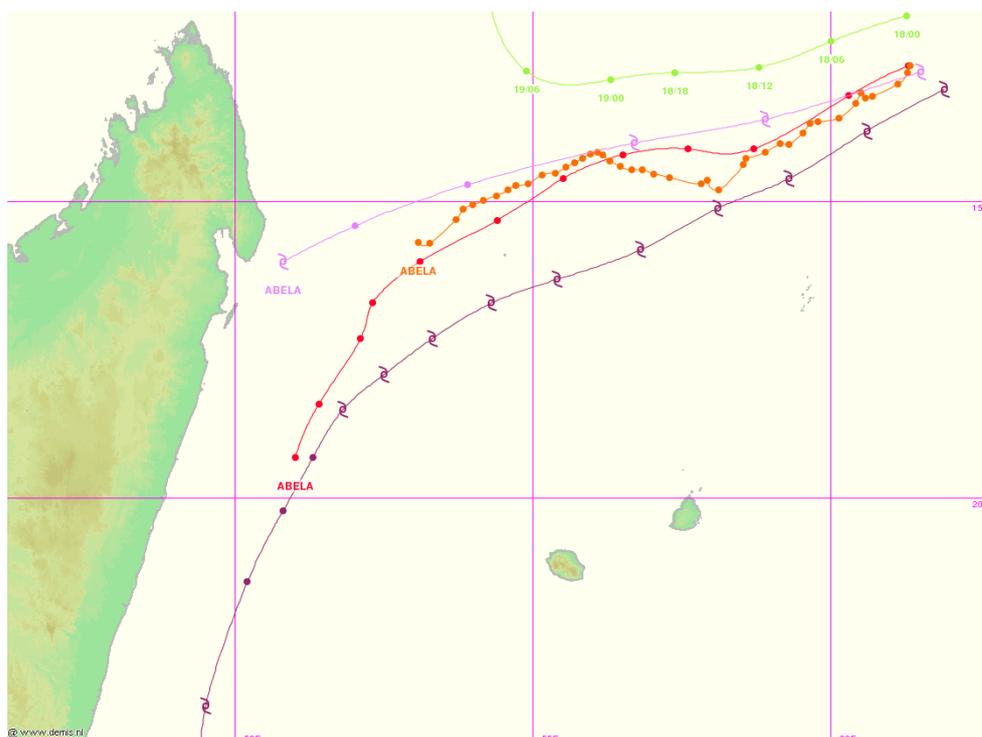
La première étape de la prévision cyclonique consiste à réaliser une analyse précise de la situation initiale pour se doter d'une base solide.

De nombreuses données d'observation, principalement issues des satellites, permettent de localiser le centre du météore et d'estimer son intensité.



Ensuite, pour élaborer la prévision proprement dite, le prévisionniste cyclone s'appuie sur les données de plusieurs modèles atmosphériques afin de choisir la trajectoire la plus pertinente.

Le métier de prévisionniste cyclone consiste à faire l'analyse de l'ensemble de ces informations et à les synthétiser dans la prévision.



Disponibles depuis quelques années, les données de modélisation probabilistes constituent également un outil puissant qui permet de quantifier l'incertitude autour d'une prévision.

Enfin, l'expertise du prévisionniste intervient de façon non négligeable dans la prévision de l'intensité du système, domaine où les modèles numériques sont encore perfectibles.

Les fondamentaux de l'organisation ORSEC

L'organisation ORSEC repose sur la loi du 13 Août 2004. Si l'État exerce un rôle de chef d'orchestre dans l'organisation et le pilotage, la sécurité civile est l'affaire de TOUS. Chacun à son niveau doit décliner un dispositif qui lui est propre, en cohérence avec l'organisation départementale.

L'ensemble est organisé suivant un principe de subsidiarité pyramidale : collectivités locales, administrations, opérateurs public ou privés, entreprises et particuliers, tous ont l'obligation de s'organiser.

Afin de ne pas susciter d'ambiguïté avec les alertes Météo, le plan utilise les vocables suivants :

- La « **pré alerte cyclonique** » : préparation matérielle et organisation,
- L'« **alerte Orange cyclonique** » : premières mises en sécurité, organisation des postes de commandement et des accueils,
- L'« **alerte Rouge cyclonique** » : déclenchée avec un préavis de 3 heures c'est la période de confinement,
- La « **phase de sauvegarde cyclonique** » : pendant laquelle les services interviennent pour les secours de masse et le retour à la vie normale.

Durant les phases de pré-alerte cyclonique, d'alerte orange cyclonique, et de sauvegarde cyclonique, des bulletins de vigilance météorologique (pluies intenses, vent fort, houle, orage) peuvent être émis. A noter que l'extrême brutalité des phénomènes météorologiques à La Réunion et leurs interactions avec le relief peuvent déconcerter ; certains territoires étant épargnés alors que d'autres sont fortement impactés.

Les procédures d'engagement des moyens de secours pendant l'alerte rouge relèvent du COP ou des sous-préfectures d'arrondissement. Le dispositif inauguré en 2008 est réaffirmé, il n'y a pas de laissez-passer.

**Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet
consacré aux risques naturels à La Réunion**
www.risquesnaturels.re

**Retrouvez toutes les prévisions sur le site Internet
de Météo France à La Réunion**
www.meteofrance.re

Plan de secours ORSEC "CYCLONE"

Consignes et conseils de sécurité à la population

IMPERATIVEMENT CONNAITRE :

Avant la saison cyclonique

- **Les différentes phases de l'alerte** cyclonique (Pré-alerte Cyclonique, alerte orange cyclonique, alerte rouge cyclonique, phase de sauvegarde cyclonique) et les consignes qui s'y rattachent, en particulier, l'interdiction formelle de sortir pendant l'alerte rouge cyclonique.
- Les risques inhérents à **la situation de votre habitation** (risque d'inondation, d'éboulement, de submersion par l'océan).
- **Le ou les centre(s) d'hébergement prévu(s) à proximité** de votre domicile et le trajet le plus sûr pour s'y rendre, sachant que les ravines et les rivières pourront alors être en crue et donc les radiers infranchissables.
- **Trois numéros d'appel d'urgence** : le 15, pour toute urgence médicale, le 18 pour les autres demandes de secours et le 17 pour la police ou la gendarmerie.
- **Les numéros des répondeurs téléphoniques de Météo France** :
 - 08 92 68 08 08 pour les prévisions météorologiques
 - 08 97 65 01 01 pour le point cyclone.

Au début de la saison cyclonique

- **Contactez sa mairie**, pour vérifier l'emplacement du centre d'hébergement et le numéro d'appel de la permanence de sécurité prévue la plus proche de votre domicile.
- **Préparer son habitation**, vérifier l'état de la toiture, des portes et des fenêtres.
- **Élaguer les arbres** situés à proximité des habitations et des lignes téléphoniques. Pour les besoins d'élagage à proximité des lignes EDF, contacter EDF.
- **Vérifier l'état des fossés** d'évacuation des eaux.
- **Constituer une réserve de secours**.
- **Préparer déjà une réserve minimale** d'aliments en conserve et d'eau minérale en bouteille, de piles pour la radio et les lampes, de bougies, ainsi qu'une trousse de première urgence, et vos médicaments si vous suivez un traitement médical.

Tout au long de la saison cyclonique

- **Se tenir très régulièrement informé** de la situation météorologique (radio, TV, journaux, répondeurs de METEO-FRANCE : 08 92 68 08 08 pour les prévisions météorologiques et 08 97 65 01 01 pour le point cyclone) surtout si vous envisagez une longue randonnée en montagne ou une sortie en mer.
- **Eviter de stocker des denrées périssables** en quantité trop importante dans votre réfrigérateur ou dans votre congélateur.
- **Privilégier le stockage de conserves** en boîte plutôt que des surgelés
- **En cas de coupure d'électricité**, ouvrir le moins possible votre réfrigérateur ou votre congélateur.
- **Si la coupure dure trop longtemps**, débrancher les appareils électriques tels que les chauffe-eau, réfrigérateurs, congélateurs, en ne laissant qu'un interrupteur allumé pour avertir du retour de l'électricité.

ALERTES CYCLONIQUES

UN CYCLONE APPROCHE

LA METEO ANNONCE L'APPROCHE D'UN CYCLONE

Pré-alerte cyclonique

PRÉ-ALERTE CYCLONIQUE
Menace potentielle dans les jours à venir (plus de 24 heures)
Tenez-vous informé
Suivez les prévisions météorologiques et les bulletins d'information.
N'entrez pas de longues randonnées en montagne, ni de sorties en mer de plus de 24 heures
Vérifiez vos réserves (conserves, eau, piles pour radio et lampes, médicaments,...),
Si vous êtes insuffisant rénal ou respiratoire, rapprochez-vous sans délai de votre établissement de santé habituel,
Ne vous approchez pas du rivage en cas de forte houle
Assurez-vous de connaître l'adresse et le téléphone du centre d'hébergement le plus proche de votre domicile
Notez les numéros de téléphones utiles : SAMU 15, Pompiers 18, Police et Gendarmerie 17, les répondeurs de Météo- France

Alerte orange cyclonique

ALERTE ORANGE CYCLONIQUE
Danger dans les 24 heures
Tenez-vous informé
Tous les établissements scolaires et les crèches ferment, mais l'activité économique continue
Rentrez les objets que le vent peut emporter
Rentrez vos animaux
Protégez vos portes et fenêtres (volets, planches...)
Vérifiez vos réserves (conserves, eau, piles, médicaments...)
Vérifiez l'adresse et le téléphone du centre d'hébergement le plus proche
Préparez une évacuation éventuelle

- **Se tenir très régulièrement informé** de la situation météorologique (radio, T.V., journaux, répondeurs de METEO-FRANCE : 0892 68 08 08 pour les prévisions météorologiques et 08 97 65 01 01 pour le point cyclone)
- **Vérifier** l'adresse et le numéro de téléphone du centre d'hébergement le plus proche de son domicile.
- **Ne pas écouter les rumeurs** et ne pas contribuer à leur propagation.
- **Ne pas s'exposer** : ne pas entreprendre de longues randonnées en montagne, ni de sorties en mer de plus de 24 heures, ne pas emprunter les ravines et les lits de rivière, ne pas s'approcher du rivage en cas de forte houle, ne tenter en aucun cas de franchir un radier submergé. A La Réunion, l'imprudence et le non-respect de cette dernière règle sont responsables de l'essentiel des pertes en vie humaine liées aux dépressions et cyclones de ces 20 dernières années.
- **Eviter de sortir** dès que les conditions météorologiques deviennent trop mauvaises.
- **Vérifier ses réserves** de nourriture et d'eau potable pour les jours à venir. En prévision d'éventuelles coupures d'eau, se doter de jerricans et récipients propres, constitués de matériaux à contact alimentaire et n'ayant pas contenu de produits toxiques ou dangereux.
- **S'assurer de disposer d'une lampe à piles**, et de piles de rechange (radio, lampes de poche) en nombre suffisant.
- **Vérifier son habitation** (le fonctionnement des portes, fenêtres, et volets...)
- Les malades sensibles (insuffisants rénaux ou respiratoires) sont invités à **se rapprocher des organismes de santé** ou associations qui les suivent.
- **Préparer son habitation** : protéger les fenêtres (volets, planches...), coller au besoin de grandes bandes d'adhésif en croix sur les vitres.
- **Mettre les animaux à l'abri**.
- **Rentrer tous les objets** susceptibles d'être emportés par les eaux et par le vent, qui pourrait les transformer en objets meurtriers.
- **Garer son véhicule** dans un endroit protégé.
- **Vérifier ses réserves** de nourriture et constituer une réserve d'eau potable suffisamment importante pour 72 heures environ.
- **S'assurer de disposer d'une lampe à piles** et de piles de rechange (radio, lampe de poche) en nombre suffisant.
- En cas de traitement médical, s'assurer de disposer de médicaments en réserve pour 72 heures au moins exemple : insuline pour les diabétiques insulinodépendants).
- **Préparer une évacuation éventuelle** : selon la situation de son domicile (zone inondable, bordure de ravine, de rivière ou de mer), se préparer à une évacuation éventuelle au cas où l'évolution de la situation justifierait cette mesure de sauvegarde.

Alerte rouge cyclonique

ALERTE ROUGE CYCLONIQUE
Danger imminent
Tenez-vous informé
Le passage en alerte rouge est annoncé avec un préavis de 3 heures
Profitez de ce préavis pour rejoindre votre domicile ou vous mettre à l'abri
Passé ce délai NE SORTEZ EN AUCUN CAS
Ne téléphonez qu'en cas d'absolue nécessité
ECOUTEZ LA RADIO
RESTEZ CALME NE PANIQUEZ PAS
Attendez la levée de l'alerte rouge cyclonique pour sortir et ne prenez votre véhicule que si le réseau routier est annoncé praticable

- Profiter du préavis de 3 heures pour **se mettre à l'abri** le plus rapidement possible.
- **Ne plus sortir en aucun cas.**
- **Se tenir très régulièrement informé** de la situation météorologique (radio, TV, journaux, répondants de METEO-FRANCE : 0892 68 08 08 pour les prévisions météorologiques et 08 97 65 01 01 pour le point cyclone) Rester chez soi tant que les informations officielles (Réunion 1ère) ne font pas état de l'éloignement effectif du cyclone et de la levée de l'alerte rouge cyclonique.
- **Suivre scrupuleusement les consignes officielles et conseils** diffusés par les radios.
- Rester calme, ne pas paniquer.
- Se mettre à l'abri dans **la partie la plus solide de son habitation**. Si la maison commence à se dégrader voire même à s'effondrer, se protéger éventuellement sous des matelas ou chercher refuge sous un meuble robuste (table, lit...).
- **Ne pas tenter de faire sa propre météo** : une zone de l'île peut se trouver provisoirement protégée des vents violents par la montagne et, de ce fait, les conditions météorologiques observées au-dehors peuvent ne pas rendre compte de la réalité et de l'imminence du danger. Ne pas se laisser « piéger » !
- **Se méfier du passage de l'œil** : si l'œil (qui est la zone de calme relatif situé au centre du cyclone) passe sur l'île, ne pas se laisser, là non plus, tromper par l'amélioration temporaire des conditions météorologiques. Rester à l'abri chez soi. Ne sortir que si l'habitation ayant trop souffert, n'offre plus un abri suffisant. Dans ce cas chercher refuge le plus près de son domicile et rester le moins possible dehors.

RESTER TRES PRUDENT :

Sauvegarde cyclonique

PHASE DE SAUVEGARDE CYCLONIQUE*
La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers.
Tenez-vous informé
Ne franchissez pas les radiers submergés ou les ravines en crues.
Tous les établissements scolaires et les crèches restent fermés, mais l'activité économique peut reprendre.
Ne touchez pas les fils électriques tombés à terre
N'encombrez pas les lignes téléphoniques
Ne gênez pas les équipes de secours
Attention à la qualité de l'eau que vous buvez Préférez l'eau en bouteille, ou traitez l'eau du robinet si vous devez la boire
Assurez-vous que la circulation est autorisée et ne prenez votre véhicule qu'en cas de nécessité

- A l'extérieur, **ne pas toucher aux fils électriques** tombés à terre. Les signaler aux agents de l'EDF qui feront le nécessaire (n° de dépannage EDF 0800 333 974).
- **Eviter de sortir de chez soi** jusqu'à l'annonce de la fin du danger cyclonique.
- **S'assurer** que la circulation est autorisée.
- **Se renseigner** sur l'état du réseau routier avant de prendre votre véhicule.
- **Ne pas s'aventurer** sur les radiers submergés, ni dans les ravines et les lits des rivières en crue.
- **Faire attention à l'eau du robinet** : ne pas oublier que l'eau du robinet peut rester impropre à la consommation plusieurs jours après l'arrêt des pluies. En conséquence, il est impératif de la faire bouillir pendant 3 minutes avant de la boire.
- **Ne pas gêner** le travail des équipes d'intervention et de secours.
- **Ne pas encombrer les lignes téléphoniques** si elles ne sont pas coupées.
- **Ne pas encombrer le standard** des différents services (pompiers, EDF, services d'eau potable ou d'assainissement...). Si un incident a été rapporté, le message a été enregistré et noté. Un deuxième appel ne fait qu'encombrer les réseaux et empêche d'autres appels.
- **Ne pas contribuer à la propagation des fausses rumeurs.**

Liste des noms de baptême pour la saison cyclonique 2017-2018 dans le bassin du Sud-ouest de l’océan Indien

Dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, les systèmes dépressionnaires tropicaux reçoivent des noms dès lors qu'ils atteignent le stade de tempête tropicale modérée (vents moyens sur 10 minutes excédant les 33 nœuds).

Depuis la saison 2000-2001, les prénoms figurant sur les listes comprennent des prénoms issus des différents pays membres du Comité des Cyclones Tropicaux du Sud-Ouest de l'Océan Indien qui comprend 15 pays membres, étant choisis de manière consensuelle lors du Comité des Cyclones tropicaux (qui se tient habituellement tous les deux ans) et ce en équilibrant les prénoms issus des différents pays.

AVA	Madagascar
BERGUITTA	Seychelles
CEBILE	Zimbabwe
DUMAZILE	Swaziland
ELIAKIM	Kenya
FAKIR	Comores
GUAMBE	Mozambique
HABANA	Botswana
IMAN	Maurice
JOBO	Lesotho
KANGA	Afrique du Sud
LUDZI	Malawi
MELINA	Tanzanie
NATHAN	France
ONIAS	Zimbabwe
PELAGIE	Madagascar
QUAMAR	Comores
RITA	Seychelles
SOLANI	Swaziland
TARIK	Maurice
URILIA	Afrique du Sud
VUYANE	Lesotho
WAGNER	Kenya
XUSA	Malawi
YARONA	Botswana
ZACARIAS	Mozambique

Les attestations attribuées aux médias

Pendant les différentes phases d'alerte du cyclone, les organes de presse tiennent un rôle essentiel dans la transmission des informations aux Réunionnais. C'est pourquoi ils font l'objet d'un traitement particulier.

Au moment du passage en alerte orange, chaque autorité responsable de presse peut faire au préfet une demande d'attestation pour les seuls personnels susceptibles de réaliser des reportages pendant l'alerte rouge. S'agissant des journalistes, caméramans, photographes et autres correspondants, il est de la responsabilité de chaque directeur de rédaction de décider d'exposer ses collaborateurs pendant cette phase où le danger est important.

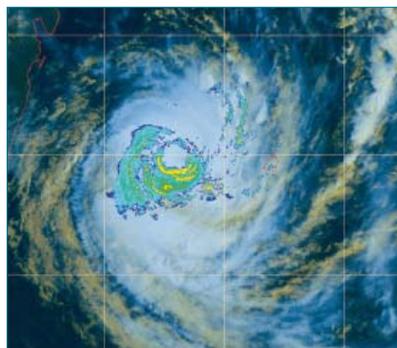
Cette attestation ne protège pas le porteur, elle n'engage pas la responsabilité du préfet, mais celle de l'autorité d'emploi. Elle n'est qu'un document destiné à faciliter le passage lors des éventuels contrôles de police et n'est valable que pour l'événement en cours.

Ces demandes sont à transmettre dès le début de l'alerte orange au service de la communication interministérielle qui se chargera d'établir les attestations nominatives permettant aux journalistes de se déplacer sans risquer de se faire verbaliser.

Contact : communication@reunion.pref.gouv.fr

VIGILANCE
ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES
DANGEREUX

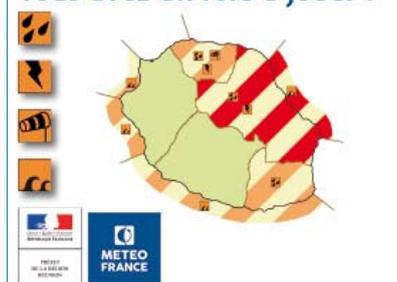
En dehors de phénomènes cycloniques, des événements météorologiques dangereux (EMD), **fortes pluies, orages, vents forts, fortes houles**, de durées variables, viennent régulièrement perturber tout ou partie de l'île, les activités de la population, voire menacer, de manière conjoncturelle, la sécurité des biens et des personnes. Par l'ampleur qu'ils peuvent prendre en certaines occasions, ces phénomènes météorologiques sont susceptibles de provoquer de véritables situations de crise à l'instar de la tempête tropicale HALIBA qui a frappé une partie de l'île en mars 2015. Comme les phénomènes cycloniques, ces EMD présentant des dangers pour toute ou partie de La Réunion font l'objet de dispositions spécifiques ORSEC.



Dangers météorologiques

Cyclones, fortes pluies, vents forts, orages, fortes houles

Vous avez un rôle à jouer !



LES FORTES PLUIES ET LES ORAGES :

Qu'ils soient d'origine cyclonique, orageuse ou autre, les épisodes de fortes pluies peuvent prendre, occasionnellement une ampleur particulière et s'accompagner de dommages considérables.

La durée et l'intensité des précipitations ont une influence directe sur les conséquences observées sur le terrain. Le risque dépendra étroitement des caractéristiques géographiques et/ou géologiques (relief, ravines, nature des sols,...).

LES VENTS FORTS :

Les vents forts (de l'ordre de 100 à 150 km/h en pointes) sont généralement associés à un système dépressionnaire tropical -soit éloigné mais puissant, soit proche mais d'intensité modérée. Pour rappel, un vent de force cyclonique est associé à des rafales de plus de 150 km/h.

LES FORTES HOULES :

Les fortes houles peuvent être d'origine cyclonique, polaire ou, plus rarement, liées au courant d'alizé. Le frottement exercé par le vent sur la mer génère des vagues qui se propagent ensuite à la surface de la mer, parfois à des distances considérables tout en s'amortissant progressivement à mesure de leur trajet océanique : ce phénomène définit ce que l'on appelle la houle.

Le plan ORSEC « événements météorologiques dangereux » définit d'une part les modalités d'information de la population des risques qu'elle encourt en cas de survenance de ces phénomènes et d'autre part, à définir les modalités de l'alerte des services concernés et des collectivités locales, en particulier les mairies, chargées de mettre en œuvre les mesures de protections utiles. Il comporte deux phases :

- La vigilance météorologique : déclenchée à l'initiative de Météo-France. Elle fait référence au risque d'occurrence d'un événement météorologique dangereux et comporte deux niveaux : « Vigilance » et «Vigilance renforcée » (cette dernière correspondant à un danger accru en raison de l'intensité exceptionnelle attendue pour ces phénomènes).

- L'alerte météorologique : déclenchée à l'initiative du préfet dès lors que l'événement météorologique provoque ou est susceptible de provoquer des désordres importants sur toute ou partie de l'île et justifie la mobilisation des moyens de secours.

L'amalgame entre vigilance et alerte est fréquent. Il s'agit pourtant de deux procédures bien différentes, l'alerte est une phase complémentaire, mais non systématique de la mise en vigilance.

Lien vers la plaquette Dangers météorologique : ou , <http://www.meteofrance.re>

La vigilance crues

La cellule de veille hydrologique (CVH), créé en 2010 au sein de la DEAL, apporte une expertise en temps réel sur les crues et répond à une volonté d'anticipation des phénomènes doublée d'une responsabilisation du citoyen et des acteurs économiques.

Mis en place en mars 2013, le dispositif **Vigilance Crues** est maintenant pleinement opérationnel et couvre 17 bassins versants à enjeux du département. Il produit des bulletins de Vigilance Crues qui peuvent être repris et déclinsés en alertes crues par la préfecture en cas de franchissement des seuils d'alerte.

La vigilance n'est pas une prévision

Il s'agit d'une information essentiellement qualitative, à la différence de la prévision qui fournit pour une échéance donnée, une évaluation des niveaux et débits attendus en un ou plusieurs points d'un cours d'eau. Ce niveau de risque est estimé en fonction d'éléments observés ou prévus (précipitations, hauteurs d'eau, débits).

La vigilance n'est pas une alerte

Elle permet de caractériser l'existence d'un risque de crue, plus ou moins important selon le niveau de vigilance retenu. Elle permet de se mettre en situation de réagir de manière appropriée si le danger se précise. Il n'y a pas de lien systématique entre la vigilance et l'alerte.

L'information de Vigilance Crues consiste, de façon cohérente avec le dispositif de la vigilance météorologique, à qualifier le niveau de risque en termes de crues et/ou inondation, par une échelle de couleur à quatre niveaux : vert, jaune, orange et rouge.

Ce dispositif qui a été mis en œuvre de manière concluante lors des derniers épisodes cycloniques, notamment Dumile, Bėjisa et Haliba, a été formalisé dans un Dispositif Spécifique ORSEC « Vigicrues » qui doit être signé dans les prochaines semaines.

Depuis sa présentation au précédent CDSCRNM le 14 octobre 2015, le dispositif a évolué afin de permettre un accès à l'information au plus grand nombre, notamment le grand public afin que chacun puisse être acteur de sa propre sécurité. **A compter de cette saison cyclonique, le site internet <http://www.vigicrues-reunion.re/> permet un accès en temps réel aux données hydrométriques (hauteurs d'eau ou débits) et à la Vigilance Crues émise.**

